

INSECTIFUGE DURATION VAPORISATION À POMPE

DOMESTIQUE

Protection efficace contre les moustiques, les mouches noires, les tiques et les aoûtats, les brûlots, les mouches à chevreuil et les mouches piquantes des étables

Bien agiter avant l'utilisation

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : DEET plus toluamides actifs apparentés 30 %
Contient du méthylparaben et du propylparaben à raison de 0.20% à titre d'agents de conservation

N° D'HOM. 29024 LOI PA

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

75 – 250 mL

CORETEX PRODUCTS, INC.
1850 SUNNYSIDE COURT
BAKERSFIELD, CALIFORNIA 93308
Fabriqué aux É.-U.

CONTACT CANADIEN:

J. Mudryj Regulatory Consultants
P.O. Box 543,
Norval, Ontario L0P 1K0
(905) 451-5015

MODE D'EMPLOI : Cette vaporisation à pompe très concentrée repousse les moustiques, les mouches noires, les mouches piquantes des étables, les brûlots, les mouches à chevreuil, les tiques et les aoûtats. Non grasse. Ne tache pas. Tenir le contenant en position verticale et appliquer en petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire; appliquer de nouveau après 6 heures si nécessaire.

APPLICATION SUR LE VISAGE : Vaporiser le produit dans les mains et l'appliquer sur le visage en évitant les yeux et la bouche. Se laver les mains après l'application. Ne pas vaporiser dans un espace clos.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas employer chez les enfants âgés de moins de 12 ans. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche, les coupures, les blessures, la peau brûlée par le soleil, la rayonne, le Dynel et l'acétate, les plantes, les finis de meubles, les matières plastiques et les surfaces peintes. Tenir loin de la flamme nue ou des étincelles.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. S'il y a irritation ou apparition d'autres effets nocifs, laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, obtenir de l'aide médicale. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Lorsque le contenant est vide, le jeter avec les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))